

Flash Info

Printemps 2014

Saint
Pavace

www.saint-pavace.fr



Espace Sainte-Anne



L'espace Ste Anne, du nom figurant au cadastre de 1808, a été inauguré officiellement le 24 avril.

Dénommé jusqu'à maintenant « salle associative et RAMPE -2 rue des Caillères », ce nouveau bâtiment municipal, rénové en préservant le patrimoine ancien, accueillera les associations pour des réunions et les

animations du Relais assistantes maternelles parents enfants de la Communauté de Communes.

Dans le même temps, une allée piétonne a été aménagée, entre la place de l'église et la cour de l'école maternelle, sécurisant ainsi le stationnement des parents et l'accès des enfants.

Chères Palvinéennes, chers Palvinéens



Ma première intention, au lendemain de mon élection, consiste à vous remercier tous chaleureusement pour la confiance que vous avez placée dans l'équipe que j'ai le plaisir de conduire, pour construire, avec vous, l'avenir de Saint-Pavace.

Je tiens à témoigner ma gratitude auprès de Philippe Poumailloux, le maire sortant qui a manifesté tout son soutien à l'équipe que j'ai constitué pour assurer la continuité des projets de la commune.

La continuité, en effet, nous y sommes attachés au sein de ce conseil, car elle est garante d'un suivi serein des dossiers en cours et d'une gestion cohérente de la

collectivité. Mais, dans le renouvellement que j'ai souhaité associer à cette équipe, nous veillerons à ne pas nous reposer sur nos acquis et à être force de proposition pour les perspectives de la commune, dans un esprit d'innovations.

À ce titre, j'ai pleinement confiance dans la capacité et dans les compétences des membres de mon équipe pour défendre les intérêts collectifs. Je sais leurs valeurs, leur engagement et leur motivation pour mener à bien tous nos projets et répondre à vos attentes.

Enfin, je veux renouveler auprès de l'équipe des employés communaux toute ma loyauté. Je sais, par expérience, qu'un

changement de capitaine peut susciter de l'incertitude, du questionnement, parfois même de l'inquiétude. Ils doivent être assurés de ma reconnaissance de leur qualité et de leur conscience professionnelle, de mon écoute et de mon accompagnement, afin qu'ils remplissent au mieux la totalité de leur mission.

C'est bien dans un souci de coopération et de cohésion, au sein de notre équipe et avec l'ensemble de nos partenaires, que nous parviendrons à concrétiser nos ambitions pour Saint-Pavace, toutes animées par un objectif commun : le bien-vivre et le bien être au cœur de notre commune.



1^{er} rang de gauche à droite : Nathalie GONCALVES – Max PASSELAIGUE – Maryse REDUREAU – Jean-Claude MOSER
2^{ème} rang : Patricia LALOS – Valérie HUART – Caroline LEGENVRE – Virginie HAAS – Philippe COUSIN
3^{ème} rang : Patrick LEMOINE – Christiane DUBRETON – Jacky GARNIER – Michèle BONRAISIN – Yves RABANT – Claudine BEYER
Dernier rang : Bruno HAMELIN – Frédéric TOTAIN – Bernard TRONCHET – Xavier VAGNER

Extrait du conseil municipal du 15 avril 2014 :

« Les services de l'Etat ont attribué à notre liste présentée sans étiquette lors des dernières élections municipales, une nuance politique LDVD. Le maire et l'ensemble du conseil municipal considèrent cette attribution arbitraire ne s'appuyant sur aucune information venant de notre part. Nous considérons cette affectation comme une trahison et l'ensemble du conseil conteste cette décision qui ne représente pas l'engagement des candidats, qui se sentent trompés dans cette démarche. »

vie municipale

Les commissions municipales

■ Voirie - Réseaux - Assainissement - Espaces verts

Jean-Claude MOSER • Michèle BONRAISIN • Patrick LEMOINE • Xavier VAGNER • Frédéric TOTAIN • Bruno HAMELIN • Bernard TRONCHET.

■ Affaires sociales - Vie familiale - Affaires scolaires

Patricia LALOS • Valérie HUART • Virginie HAAS • Nathalie GONCALVES • Claudine BEYER • Christiane DUBRETON.

■ Urbanisme - Hydraulique

Philippe COUSIN • Yves RABANT • Xavier VAGNER • Frédéric TOTAIN • Caroline LEGENVRE.

■ Vie Associative - Animation - Conseil municipal enfants

Maryse REDUREAU • Valérie HUART • Christiane DUBRETON • Bruno HAMELIN • Bernard TRONCHET.

■ Budgets - Finances - Communication - Entretien bâtiments

Jacky GARNIER • Michèle BONRAISIN • Patrick LEMOINE • Caroline LEGENVRE.

■ Centre communal d'action sociale (CCAS)

Max PASSELAIGUE • Patricia LALOS • Maryse REDUREAU • Virginie HAAS • Nathalie GONCALVES • Jean-Luc CHORIN, représentant les associations de personnes handicapées • Michel BOUQUET, représentant les associations de retraités et de personnes âgées • Sabrina ANGER, représentant les associations familiales • Philippe POUMAILLOUX, représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Les représentants de la commune auprès de :

■ SIDERM - Syndicat Intercommunal D'alimentation En Eau Potable

Titulaire : Philippe COUSIN
Suppléant : Jean Claude MOSER

■ C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale)

Jacky GARNIER

■ ASIAPAD (Soins infirmiers à domicile pour les personnes âgées)

Patricia LALOS

■ Correspondant tempête

Max PASSELAIGUE

Les permanences des élus :

Max PASSELAIGUE :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi sur rendez-vous.

Jean-Claude MOSER - Adjoint (voirie, réseaux, assainissement, espaces verts) :

Mardi et vendredi de 17h à 18h ; samedi sur rendez-vous.

Patricia LALOS - Adjoint (affaires sociales, vie familiale, affaires scolaires) :

Samedi sur rendez-vous.

Philippe COUSIN - Adjoint (urbanisme, hydraulique) :

Mardi de 10h30 à 12h ; jeudi de 10h30 à 12h ; samedi sur rendez-vous.

Maryse REDUREAU - Adjoint (vie associative, animation, conseil municipal enfants) :

Mercredi de 10h à 12h ; samedi sur rendez-vous.

Jacky GARNIER - Adjoint (budgets, finances, communication, entretien bâtiments) :

Mardi de 14h à 16h ; mercredi de 11h à 12h et samedi sur rendez-vous.

Les élus de la Communauté de communes des Rives de Sarthe :

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président : Véronique Cantin (Neuville)

1^{er} Vice-Président : Max Passelaigue (Saint-Pavace)

2^{ème} Vice-Président : Sylvie Hercé (La Bazoge)

3^{ème} Vice-Président : Jean Farcy (Neuville)

4^{ème} Vice-Président : Jean-Michel Lerat (Sainte-Jamme)

Membres :

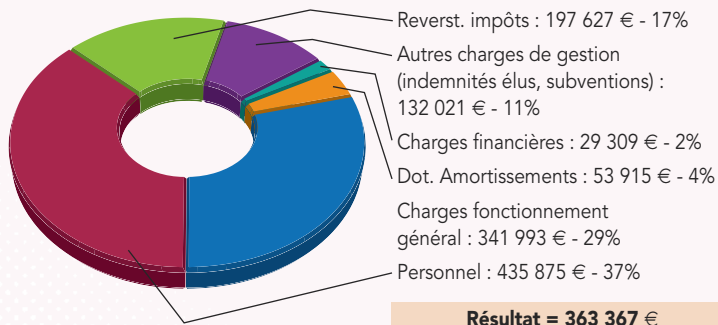
Christian Baligand et Anne Minisini (La Bazoge), Alain Jousse (Saint-Pavace), Maryse Redureau et Philippe Cousin (Neuville), Jean Luc Suhard et Gwendal Sonnic (Sainte-Jamme).

LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES	LA BAZOGE	NEUVILLE	SAINT-PAVACE	SAINTE-JAMME
Développement sportif, éducatif, travaux et voirie communautaire Président : Max Passelaigue	François Deschamps Anne Minisini	Sylvie Duchesnes	Valerie Huart Maryse Redureau	Véronique Pierrin
Action sanitaire et sociale, culture, communication Président : Sylvie Hercé	Annie Médard Bernard Balluais	Florence Thise Sylvie Duchesnes	Patricia Lalos	Carole Lambin Valérie Beauflis Véronique Pierrin
Aménagement de l'espace, développement économique, urbanisme Président : Jean Farcy	Christian Baligand Michel Lalande	Alain Jousse	Philippe Cousin Jean-Claude Moser	Gwendal Sonnic
Environnement, habitat, cadre de vie, tourisme et patrimoine Président : Jean-Michel Lerat	François Deschamps	Christophe Furet Alain Jousse	Jean-Claude Moser	Jean-Luc Suhard

budget

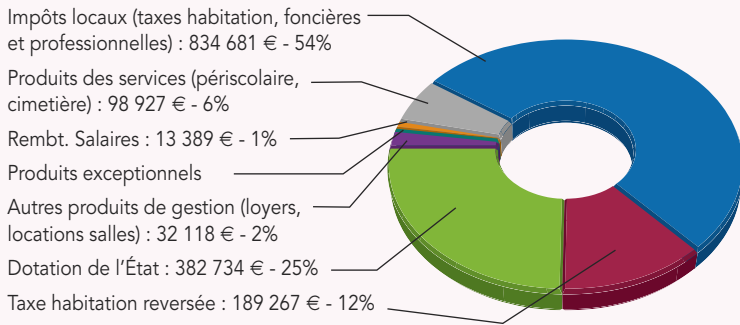
Dépenses de fonctionnement 2013

1 190 740 euros



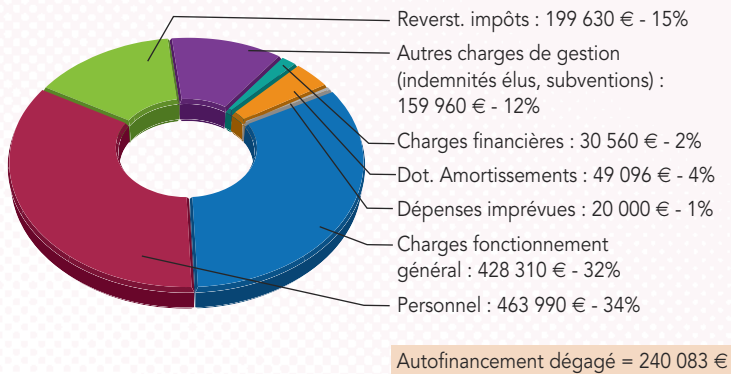
Recettes de fonctionnement 2013

1 554 107 euros



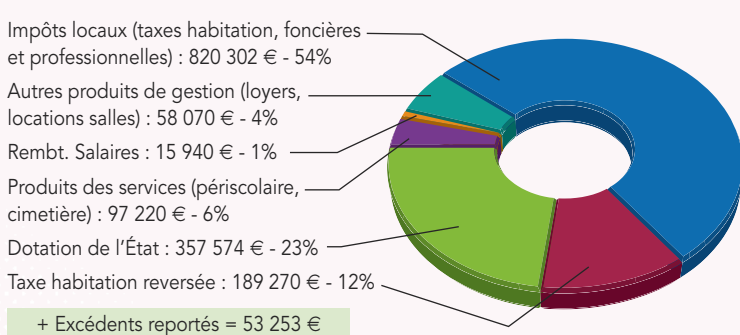
Dépenses de fonctionnement BP 2014

1 591 629 euros

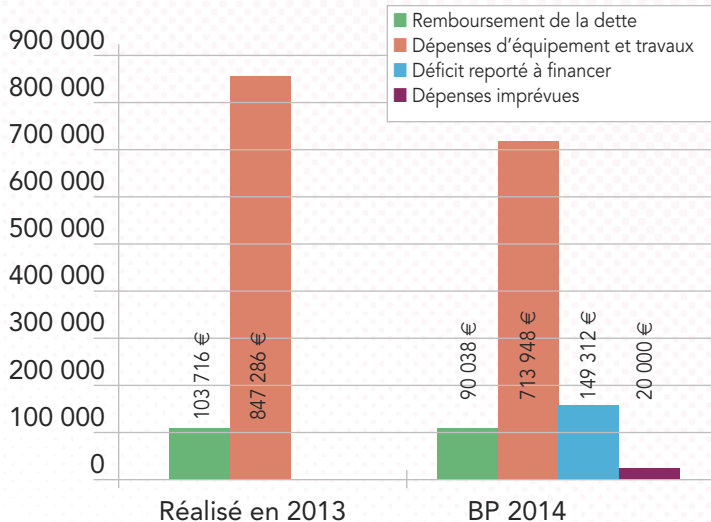


Recettes de fonctionnement BP 2014

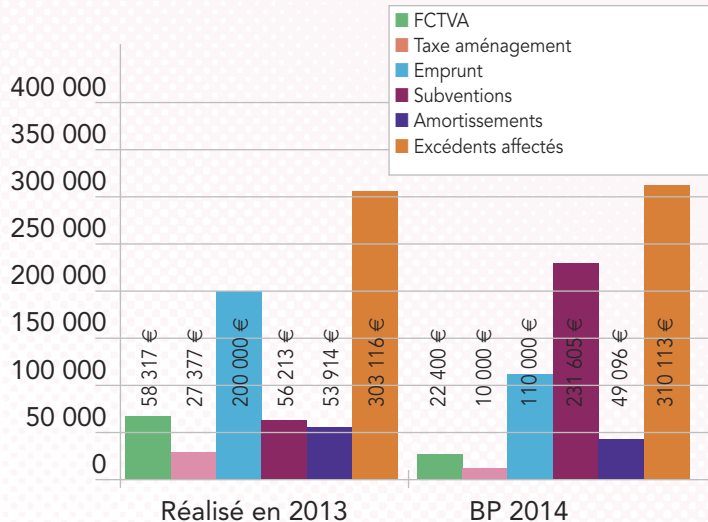
1 591 629 euros



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les principaux programmes de travaux du budget 2014

Aménagement maison 2 rue des Caillères	198 000 €
Eclairage public	70 000 €
ADSL montée en débit	185 000 €

Taux communaux sur les impôts locaux 2014, sans augmentation

	Commune	Communauté de communes
Taxe d'habitation	18,14%	1,260%
Taxe foncier bâti	17,49%	0,823%
Taxe foncier non bâti	27,73%	1,370%
Taux cotisation foncière des entreprises	21,47%	0,868%

Le budget assainissement

	2013	2014
Dépenses de fonctionnement	132 812 €	212 975 €
Recettes de fonctionnement	142 117 €	212 975 €
Dépenses d'investissement	298 118 €	99 963 €
Recettes d'investissement	201 076 €	99 963 €

Pour 2014 : La redevance municipale facturée par m³ d'eau consommée sera de 2,225 €. À ce tarif s'ajoutent la part de VEOLIA (actuellement 0.2074 €/m³), l'abonnement et les taxes.

voirie

Internet : Déploiement de la Montée en Débit sur Saint-Pavace

Les travaux sont maintenant réceptionnés pour permettre aux opérateurs de s'installer dans les armoires installées rue des Ormeaux. Des offres commerciales devraient être proposées par les opérateurs aux clients à compter de juillet 2014.

L'opération de montée en débit internet, inscrite dans le budget pour 205 200 TTC, est financée grâce une subvention du Conseil général de la Sarthe de 32 383 €, complétée par un emprunt.

Elle permettra d'améliorer le débit pour 90% des foyers.

Pour les foyers qui n'obtiendront pas 2 Mo, le conseil municipal a décidé d'accorder une aide à l'installation d'une antenne ou parabole destinée à améliorer la desserte au-delà de 2 Mo (délibération du 17/03/2014).



Zone du Bois du Breuil - SUPER U

Le projet de Super U n'est pas abandonné. Le Conseil d'Etat ne s'est pas encore prononcé.

Les travaux de construction de la jardinerie TRUFFAUT devrait démarrer sur le site pour une ouverture en octobre 2015.

Rue de Normandie

Cette voie est maintenant intégrée dans le domaine public (acte notarié du 22 avril). L'aménagement d'une bande de stationnement et d'un accotement engazonné vient d'être réalisé pour canaliser la circulation des véhicules en matérialisant la voie et en même temps pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales vers les caniveaux.

Ordures ménagères

Nouvelles collectes depuis le 9 avril 2014 : ordures ménagères en sacs orange et emballages recyclables en bac roulant couvercle jaune.

Rappel : vous pouvez déposer vos sacs orange dans un container (autre que celui à couvercle jaune).

Le calendrier des collectes est en ligne sur le site de la Communauté de communes www.cdcrivesdesarthe.fr (et en lien sur celui de Saint-Pavace www.saint-pavace.fr). Il est également disponible en mairie.

Déchets verts

Ces déchets doivent être déposés impérativement à la déchèterie.

Les dépôts sauvages et les feux de déchets sont interdits en toute période de l'année (arrêté préfectoral 2013009-0009 et Règlement sanitaire départemental)

Rappel : les travaux de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, nettoyeurs haute pression, taille-haies, tronçonneuses ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures ;
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Circulation dans Saint-Pavace

L'incivilité de certains (vitesse au-delà de la réglementation) va-t-elle nous conduire à demander des contrôles par la gendarmerie ?

Pour bien vivre ensemble, respectons la vitesse !



travaux

L'espace Sainte-Anne

Les travaux de rénovation (hors acquisition et espaces verts) a finalement coûté 262 575 €, financé grâce à des subventions publiques :

L'État avec la DETR	77 738 €
La Communauté de Communes	50 000 €
Le contrat régional du Pays du Mans	20 000 €
La dotation cantonale du Conseiller général	3 923 €
La Caisse d'Allocations familiales	1 320 €
Complété par l'autofinancement communal.	



urbanisme

et développement durable

■ Pourquoi pas une clôture pas comme les autres ?

Une palissade originale, esthétique et économique

5 plants de lierre grimpants (se renseigner en jardinerie) ont été tissés toutes les semaines (de bas en haut et de droite à gauche) pour réaliser un écran végétal, à peu de frais. C'est une possible alternative aux solutions déjà connues et pouvant présenter quelques avantages.



écoles



■ Rythmes scolaires

Une rencontre, avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants et la mairie ont permis de finaliser l'organisation pour la rentrée 2014.

La mairie de Saint Pavace a opté pour la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Le coût évalué à 20 000 € par an sera supporté par la commune.

Une information sera faite aux familles en juin.

Cette année 2014/15 sera certainement une année d'adaptation. La Communauté de communes, dans son projet de mutualisation, va réfléchir à une organisation intercommunale des temps d'activités périscolaires.

divers

■ Arbres de naissances

Depuis 2009, des arbres de naissances sont plantés le long des chemins de promenade de la Sarthe. Cette année, 14 arbres d'essences différentes honoreront 14 bébés nés en 2013.



■ Les Apprentis d'Auteuil

Pose de la 1^{ère} pierre le 13 janvier.

Dates à retenir

- Dimanche 15 juin : Bric à brac du Comité des Fêtes zone industrielle de Saint-Pavace - avenue du Maine
- Samedi 28 juin : Fête du village et feu d'artifice (voir affiche)

conseil Municipal Enfants

III Jury des maisons illuminées

Les enfants ont remis un prix aux lauréats de leur concours des maisons décorées. 1^{er} prix a été décerné à M. et M^{me} FIGUEIREDO - 13 rue de la Rivière.



III Le 5 mars : visite de l'Assemblée Nationale et de l'Arc de Triomphe.



III Le 8 Mai : commémoration avec les associations d'Anciens Combattants.

III le 28 juin : participation à la Fête du village



cdc Rives de Sarthe

III 36H de Fun de la Communauté de Communes

Depuis maintenant 11 ans, la Communauté de Communes organise des programmes d'activités pour enfants de 7 à 13 ans, lors des vacances scolaires de Pâques et de la Toussaint.

Pendant ces congés de printemps, du 5 au 9 mai 2014, un programme varié a été proposé : atelier robotique, Tchoukball et Kin-ball, atelier sculpture sur pierre, tournoi de baseball, de Möllky, cinéma et bowling.



Flash info Printemps 2014

Rédaction et photos : Mairie de Saint-Pavace
Conception - Impression : Imp. Numericann

fête au Village

Samedi 28 juin 2014 **Saint-Pavace**

Organisée par la Municipalité et les Associations de Saint-Pavace

14h - 18h

● **ANIMATIONS SUR LA PROMENADE**

- Peintres en « liberté » en bord de Sarthe
- Initiation au tennis de table
- Grands jeux en bois et jeux de société
- Chamboule-tout
- Pêche à la ligne
- Course en sac

Poneys du Club de Sargé
Ballons Sauteur

**Stand crêpes
et boissons**



17h

● **CONCERT À L'ÉGLISE**

Chorales Harmonia
et Harmoni'hom



19h - 20h30

● **APÉRITIF**
sur le pré,
animé par
« SÉPIA »



20h30

● **Repas : MARMITE SARTHOISE**
Salle de Loisirs (prix : 13 €)

Inscriptions avant le 15 juin - places limitées

*Pierrette HEURTEBISE – 15 rue des Saules ST PAVACE – 02.43.82.29.15
Cathy MEZIANI – Chemin des Ruches ST PAVACE – 06.03.89.00.75
Philippe LEVEAU – 17 rue des Caillères St PAVACE – 02.43.81.82.31
Valérie HUART – 2 allée des Pommiers ST PAVACE – 02.43.81.84.88
Et auprès des Associations*

22h30

● **DÉFILÉ AUX LAMPIONS**
● **FEU D'ARTIFICE**
au bord de la Sarthe

